

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties
Panama City (Panama), 14 – 25 novembre 2022

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET PAUBRASILIA ECHINATA

1. Ce document a été soumis par les États-Unis d'Amérique en relation avec le point 89.1 de l'ordre du jour.* Le document ne reflète pas la position officielle des États-Unis d'Amérique. Cependant, il présente les points de vue de certains représentants du secteur privé, ce qui peut contribuer à éclairer la discussion.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Instruments de musique et *Paubrasilia echinata*

Contexte

Le *Paubrasilia echinata*, ou pernambouc, est actuellement réglementé par la CITES sous l'Annexe II avec l'annotation #10, qui impose des contrôles aux "grumes, bois scié, feuilles de placage, y compris aux articles en bois non finis utilisés pour la fabrication d'archets pour instruments de musique à cordes". Cette inscription est entrée en vigueur le 13 septembre 2007.

Une proposition du Brésil ([CoP19 Prop. 49](#)) pour examen à la 19ème Conférence des Parties en novembre 2022 vise à inscrire le pernambouc à l'Annexe I, avec une annotation imposant des contrôles sur "toutes les parties, dérivés et produits finis, y compris les archets d'instruments de musique, à l'exception des instruments de musique et de leurs parties, des orchestres itinérants et des musiciens solistes porteurs de passeports musicaux conformément à la Rés. 16.8".

Les parties prenantes du secteur de la musique soutiennent les efforts de conservation du pernambouc et cherchent une autre proposition réglementaire permettant de protéger plus efficacement l'espèce, tout en évitant de porter préjudice au secteur de la musique.

Pernambouc et musique

Le Pernambouc se trouve uniquement dans la forêt tropicale atlantique du Brésil et il constitue un élément essentiel du patrimoine naturel du pays. C'est également une ressource essentielle et unique pour la musique et les instruments de musique à cordes frottées.

La qualité de l'archet est d'une importance fondamentale pour le son de l'instrument et l'expression artistique du musicien. C'est cela qui a amené la composition musicale pour instruments à cordes à son plus haut niveau. Depuis le développement de l'archet moderne par l'archetier français François-Xavier Tourte à la fin du XVIIIe siècle, les archets en pernambouc ont été utilisés dans le monde par pratiquement tous les musiciens à cordes, professionnels comme amateurs de bon niveau. En raison de sa résistance, de sa flexibilité, de sa densité, de son poids et de sa stabilité, il n'existe à ce jour aucun substitut au pernambouc dans le monde de la musique pour instruments à cordes.

Les musiciens dépendent du savoir-faire hautement spécialisé des archetiers, qui sont relativement peu nombreux et travaillent généralement seuls. La fabrication d'archets utilise une faible quantité de pernambouc. La grande majorité des archetiers du monde entier fabriquent moins de 20 archets par an. Un seul arbre peut fournir un approvisionnement à vie pour chacun des archetiers artisans dans le monde.

Ces mêmes artisans réparent des archets **fabriqués il y a des décennies, voire des siècles**. De génération en génération, l'art de la fabrication des archets a été transmis d'un artisan à l'autre. Cette dimension moins visible de connaissances et de savoir-faire artisanal participe de la création de la musique par les musiciens en tant que tradition culturelle essentielle et irremplaçable.

Comme l'explique le violoncelliste Yo-Yo Ma, *"la gloire et la magie de la musique proviennent de l'inspiration des musiciens et des qualités et matériaux des instruments qu'ils jouent. Les archets en pernambouc, l'arbre national du Brésil, sont sans égal. Avec un archet en pernambouc, les musiciens peuvent contrôler leur jeu avec la plus grande précision possible, créer et projeter les sons d'instruments à cordes de la plus haute qualité que le monde ait connue. C'est pourquoi les archets en pernambouc sont des outils essentiels et irremplaçables pour tout instrumentiste à cordes professionnel. C'est aussi pourquoi les archets en pernambouc, entre les mains des musiciens du monde entier, sont parmi les plus grands ambassadeurs du Brésil. J'invite les musiciens et le public*

Instruments de musique et *Paubrasilia echinata*

à se joindre à l'appel en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de cette précieuse espèce - il y a du travail à faire et le monde de la musique peut jouer un rôle important. J'espère que l'on pourra trouver une approche équilibrée qui permettra aux musiciens de voyager, d'acheter et de vendre leurs archets, et aux archetiers de pratiquer un artisanat inestimable transmis de génération en génération. En travaillant ensemble, la musique pour instruments à cordes et le pernambouc peuvent s'épanouir pour de nombreuses générations à venir."

Les archetiers se sont engagés depuis longtemps pour sauver le pernambouc. Ils s'opposent fermement au trafic illégal et soutiennent pleinement l'appel du Brésil en faveur de la conservation de l'espèce. Au cours des dernières décennies, le développement urbain et agricole a réduit la forêt tropicale atlantique du Brésil, exploitée depuis longtemps, à une fraction de son étendue originale. En 2000, les archetiers ont réagi en créant l'Initiative Internationale pour la Conservation du Pernambouc (IPCI) : un effort volontaire entièrement financé par les archetiers eux-mêmes. L'IPCI a été une force motrice pour la conservation du pernambouc. Ses efforts ont conduit à la plantation de plus de 340 000 plants de pernambouc en partenariat avec le gouvernement brésilien, les petits producteurs de cacao et les ONG environnementales brésiliennes. Lorsque certains de ces arbres atteignent leur maturité, ils peuvent être utilisés pour la fabrication d'archets et le commerce, tout comme d'autres arbres replantés dans les communautés de la forêt tropicale atlantique, bien avant les efforts de l'IPCI.

L'implication de l'IPCI dans la science a par ailleurs inspiré des dizaines de projets scientifiques et d'articles de recherche (portant, entre autres, sur la phénologie, l'anatomie du bois et la sylviculture), dont plusieurs ont été d'une importance fondamentale pour notre compréhension de l'espèce.

Le secteur de la musique est profondément engagé pour la conservation et la reforestation du pernambouc. Il s'engage également à continuer à éduquer le secteur pour assurer une plus grande sensibilisation aux menaces qui pèsent sur le pernambouc, à la responsabilité de chacun de s'approvisionner légalement en bois et au besoin urgent de sauver ce précieux "arbre à musique".

CoP19 Prop 49

Les parties prenantes du secteur de la musique cherchent à travailler en partenariat avec les parties de la CITES pour trouver une solution réglementaire qui permettra de conserver le pernambouc, une espèce dont le monde de la musique dépend fortement, tout en évitant d'imposer des contraintes inutiles aux musiciens en tournée, au commerce mondial des archets et aux autorités de gestion de la CITES.

Les parties prenantes du secteur de la musique estiment que tout effort visant à modifier la réglementation sur le pernambouc doit rechercher un équilibre permettant la conservation de l'espèce et le commerce. Cet effort doit également permettre au pernambouc comme à la musique pour instruments à cordes de s'épanouir. Toute nouvelle proposition devrait se fonder sur des données scientifiques actualisées sur le statut de l'espèce. Or, la dernière étude de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a été publiée en 1998. Les décisions doivent également être fondées sur une compréhension totale de l'ampleur des nouvelles charges réglementaires, ainsi que des gains potentiels pour la conservation de l'espèce. Cette obligation est particulièrement importante lorsque l'étape dramatique d'une inscription à l'Annexe I est proposée. La proposition décrit l'impact d'une inscription à l'Annexe I comme suit :

"Au niveau national, le transfert de *P. echinata* de l'Annexe II à l'Annexe I n'apportera pas de grands changements (...).

Instruments de musique et *Paubrasilia echinata*

Il y aura des impacts bureaucratiques pour les entreprises qui commercialisent les produits et sous-produits de l'espèce, en particulier dans les transactions concernant les archets d'instruments musicaux, que nous avons l'intention de voir inclus dans les contrôles de la CITES, en raison de la nécessité d'obtenir les permis d'exportation dans les agences administratives qui les délivrent dans chaque pays, générant des retards dans les transactions commerciales ou des barrières commerciales définitives pour les cas où il n'y a pas de preuve d'origine, de chaîne de contrôle ou de certificat pré-convention. On s'attend à ce que ces mesures restrictives assurent une plus grande protection de l'espèce."

La proposition sous-estime considérablement l'impact d'une inscription à l'annexe I, qui imposerait de nouvelles exigences en matière de permis aux musiciens en tournée et rendrait pratiquement impossible la vente, la revente et la réparation internationales des archets neufs et existants. Le résultat serait catastrophique pour la musique, les musiciens, l'artisanat historique de la fabrication des archets, les institutions artistiques et culturelles et les millions d'auditeurs dans le monde.

Nous sommes d'accord avec l'évaluation préliminaire du Secrétariat de la CITES ([CoP19 Doc. 89.1 – p. 162](#)) selon laquelle la proposition ne remplit pas les critères biologiques requis pour une inscription à l'Annexe I et sa recommandation de rejet de la Prop. 49.

De plus, la mise en œuvre de l'inscription proposée avec annotation n'a pas été examinée par les comités CITES ayant l'expertise nécessaire pour déterminer si l'annotation est appropriée et peut être facilement mise en œuvre.

Au minimum, **l'inscription proposée aurait les conséquences graves suivantes sur les échanges commerciaux et non commerciaux mondiaux :**

- **Tous les voyages internationaux non commerciaux effectués par des musiciens transportant des archets en pernambouc - y compris les archets fabriqués il y a des décennies, voire des siècles - seraient soumis aux exigences de la CITES en matière de permis, d'inspection et d'accréditation aux points de passages transfrontaliers. Une telle charge s'appliquerait également à une inscription à l'Annexe II couvrant les produits finis nouvellement réglementés.** Le certificat pour instrument de musique (CIM) établi en vertu de la Rés. 16.8 est un permis CITES, avec toutes les formalités de délivrance et d'accréditation qui s'y rapportent. Les autorités CITES ne participent pas toutes à la délivrance du certificat pour instrument de musique. De plus, la mise en œuvre de la dérogation pour les effets personnels est appliquée de manière inégale dans le monde entier et ne constitue pas une option fiable pour les voyages avec du matériel CITES.

Exiger des permis pour les archets finis - qu'il s'agisse de certificats d'instrument de musique ou de permis ordinaires - obligerait les musiciens à produire des preuves documentaires de la provenance de leurs archets que beaucoup, sinon la plupart, ne sont pas susceptibles d'avoir. Étant donné que la plupart des musiciens à cordes professionnels du monde entier jouent avec des archets de pernambouc, cette exigence de permis imposerait une nouvelle charge administrative considérable aux musiciens et aux autorités de gestion de la CITES, sans bénéfice correspondant pour la conservation de l'espèce.

- **Les échanges commerciaux internationaux, y compris les ventes, les reventes et les réparations, seraient sévèrement limités.** Étant donné que leur nombre est limité dans le monde et qu'ils sont fabriqués à la main par des artisans, le commerce international des archets est essentiel pour la musique professionnelle et de haut niveau. Il est courant que les musiciens et les fabricants traversent les frontières pour faciliter le commerce. Les échanges commerciaux des espèces inscrites à l'Annexe I ne sont toutefois autorisés que dans des circonstances limitées

Instruments de musique et *Paubrasilia echinata*

et après avoir rempli des formalités administratives longues et difficiles**. Un organe de gestion peut délivrer un certificat pré-Convention, puis un permis sur la base de la preuve qu'un spécimen a été acquis avant la Convention ou dans des circonstances exceptionnelles, c'est-à-dire lorsqu'il est déterminé que l'utilisation ne sera pas préjudiciable à l'espèce et qu'elle ne sera pas utilisée à des fins principalement commerciales (par exemple, pour la recherche scientifique ou l'éducation). Comme pour de nombreux types d'instruments de musique, démontrer la provenance des archets artisanaux sera pratiquement impossible dans la plupart des cas. Contrairement aux instruments dotés de numéros de série qui pourraient être utilisés pour établir leur âge, les archets ont été et continuent d'être non-numérotés et sont commercialisés avec une documentation minimale. Imposer de telles exigences à des produits finis déjà sur le marché depuis de nombreuses années, voire des décennies ou plus, entravera considérablement le commerce, tout en imposant un fardeau à toutes les parties concernées, sans aucun avantage proportionnel pour la conservation de l'espèce. Une charge similaire pèserait sur les produits finis s'ils devaient être inclus dans une liste de l'Annexe II. En outre, et de manière très significative, les réglementations de l'Union européenne imposeraient des limites encore plus strictes à la possibilité de commercialiser le pernambouc pré-Convention.

- **La limitation de la revente des archets existants mettrait en péril l'investissement à vie des musiciens et des fabricants pour les archets existants.** Compte tenu de la très longue durée de vie d'un archet, on peut estimer qu'il y a plusieurs millions d'archets dans le monde aujourd'hui, et qu'ils sont fréquemment revendus au niveau international. Étant donné que les produits finis en pernambouc ne sont pas réglementés à ce jour, il sera impossible pour la plupart des propriétaires actuels de produire des documents validant la chaîne de possession des archets.
- **Les réparations des archets existants - qui sont souvent achetés à l'étranger et renvoyés à leurs fabricants - deviendraient pratiquement impossibles.** De plus, un grand nombre des plus beaux archets anciens du monde, transmis de génération en génération, se détérioreraient, entraînant une perte incalculable pour la musique et la culture.

Une meilleure solution doit être trouvée

La CITES vise à conserver les espèces et à permettre un commerce durable. Une inscription à l'Annexe I créerait des risques existentiels pour la musique des instruments à cordes, pour les musiciens qui utilisent leurs archets en pernambouc comme outils essentiels de leur activité, pour une tradition de fabrication artisanale d'archets vieille de plus de 200 ans, et pour la musique qui élève l'esprit humain - tout cela sans un avantage proportionnel pour la durabilité de l'espèce.

Nous pensons qu'il est possible de trouver une solution stratégique réglementaire équilibrée. Les parties prenantes du secteur de la musique soutiennent :

- l'amélioration du dispositif de permis domestique d'exportation du bois ;
- l'élaboration d'un inventaire national complet de la situation de l'espèce ;
- l'élaboration d'un processus visant à établir la traçabilité du pernambouc, du bois brut à l'archet fini, ainsi qu'une chaîne de contrôle certifiée pour les archets finis ;
- un financement accru et un partenariat stratégique pour promouvoir la conservation, les études scientifiques des populations naturelles et replantées artificiellement, et l'utilisation durable du pernambouc.

En particulier - et compte tenu du manque de données disponibles sur le statut de l'espèce et du fardeau potentiel de mise en œuvre pour les acteurs de la musique et les autorités de gestion - nous demandons instamment à la CITES d'entreprendre un examen plus approfondi et un engagement de toutes les parties prenantes concernées au sein du Comité pour les plantes, du

Instruments de musique et *Paubrasilia echinata*

Comité permanent et par le biais d'autres processus pertinents et de reporter l'examen d'un changement du statut d'inscription du pernambouc à la CdP20.

Les archetiers, qui ont joué un rôle crucial dans les efforts de conservation du pernambouc et de développement des connaissances scientifiques, sont prêts à poursuivre cet effort en partenariat avec les autorités gouvernementales, les organisations environnementales, les luthiers, les musiciens, les organisations musicales, et les autres parties prenantes.

Les acteurs de la musique sont favorables au dialogue avec les autorités de la CITES et les autres parties prenantes. Il est essentiel que nous conservions le pernambouc, tout en protégeant l'avenir de la musique des instruments à cordes.

Collaborateurs des parties prenantes des instruments de musique



American Federation of Musicians of the United States and Canada (AFM). La Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada (AFM), qui célèbre ses 122 ans d'existence, est la plus grande organisation au monde dédiée à la représentation des intérêts professionnels des musiciens professionnels. Les plus de 80 000 membres de l'AFM interprètent tous les styles de musique : alternatif, rock, classique, pop, gospel, jazz, country, folk, big band, reggae, chrétien contemporain, pour n'en nommer que quelques-uns. Les musiciens de l'AFM peuvent être trouvés dans des studios d'enregistrement pour le cinéma et le cinéma, en tant que musiciens auxiliaires pour des artistes vedettes de renommée internationale, dans des orchestres symphoniques américains et canadiens et dans tout autre lieu nécessitant l'utilisation d'artistes professionnels hautement qualifiés. www.afm.org



American Federation of Violin and Bow Makers (AFVBM). L'American Federation of Violin and Bow Makers a été fondée en 1980 pour fournir à la communauté musicale une norme de travail et d'expertise sur laquelle elle pouvait compter. La mission de la Fédération est d'améliorer la compréhension et l'appréciation du public des familles du violon et de l'archet et des domaines d'expertise connexes, y compris la fabrication de nouveaux instruments, ainsi que la conservation et la restauration d'instruments historiques et modernes. Comptant maintenant plus de 170 des meilleurs fabricants, concessionnaires et restaurateurs aux États-Unis et au Canada, la Fédération a des exigences strictes pour l'adhésion. En plus de soumettre un exemple de son travail pour examen, un membre potentiel doit avoir au moins neuf ans d'expérience de travail dans la profession. www.afvbm.org



The Argentinian Association of Musical Instruments Manufacture (CAFIM). L'Association argentine de fabrication d'instruments de musique (Camara Argentina de Fabricantes de Instrumentos Musicales, ou CAFIM, en espagnol) a été fondée en 2012 pour protéger les droits et les intérêts de ses membres, et encourager le développement de l'industrie des instruments de musique en Argentine. La CAFIM est une organisation de soutien, d'aide, de défense et de promotion de ce marché et se présente comme un interlocuteur fiable pour les différentes organisations gouvernementales. www.cafim.com.ar/



The Austrian Violinmakers' Association (VÖG). L'Association des luthiers autrichiens (Verbe Österreichischer Geigenbauer) a été fondée en 1910. Le VÖG cherche à promouvoir l'art de la lutherie et le développement professionnel de ses membres en organisant des conférences et des expositions spécialisées, en encourageant le soutien mutuel des membres par l'échange d'expériences professionnelles, en travaillant avec d'autres associations professionnelles, et mettre l'accent sur le travail de qualité des maîtres luthiers et archetiers certifiés en tant que membres du VÖG.



Association of British Orchestras (ABO). L'ABO est la structure nationale qui représente les intérêts collectifs des orchestres professionnels, des ensembles de jeunes et plus largement de l'industrie musicale classique à travers le Royaume Uni. Notre mission est de permettre et de soutenir un secteur orchestral innovant, collaboratif et durable en fournissant des conseils, un soutien et des informations utiles à ceux qui font des orchestres britanniques un succès collectif. <https://www.abo.org.uk/>



Association of German Violin and Bow Makers (VDG). L'Association des luthiers et archetiers allemands (Verband Deutscher Geigenbauer und Bogenmacher est une association de luthiers et archetiers professionnels avec plus de 300 membres. Nous représentons les intérêts des luthiers et archetiers en tant qu'organisation professionnelle en organisant des conférences spécialisées, en maintenant des contacts avec d'autres associations et institutions, en fournissant des informations par le biais de newsletters régulières, en publiant des livres et des articles spécialisés et en favorisant les contacts personnels.



Association of Luthiers and Bow Makers for the Development of Instrument Making (ALADFI). L'Association des Luthiers et Archetiers pour le Développement de la Facture Instrumentale (ALADFI) a été créée en 1982 sous l'impulsion d'un groupe de luthiers et d'archetiers, tant restaurateurs que fabricants, unis par la volonté de proposer une autre approche du métier, faire connaître leur travail aux musiciens, promouvoir la facture instrumentale contemporaine et encourager la pratique de la musique. L'ALADFI compte actuellement 163 adhérents, professionnels luthiers et archetiers du quatuor. www.aladfi.com.



Association of Musical Artists and Scientists (AHUV). L'Association des Artistes Musicaux et des Scientifiques (Asociace Hudebních umělců a vědců) regroupe des organisations professionnelles du domaine de la musique, telles que des fabricants d'instruments, des compositeurs, un éditeur de musique et des musiciens de concert. L'un de ses membres est le Cercle des maîtres luthiers tchèques. L'Association soutient ses membres, individus ou projets si besoin. Il a été créé en 1990, en remplacement des structures précédentes, et est enregistré auprès du ministère de la Culture de la République tchèque. <https://ahuv.cz/>



The Australian Music Association (AMA). L'association australienne de musique représente et défend les intérêts de l'industrie des produits musicaux qui est un réseau de grossistes, de fabricants, de détaillants et de services associés pour les instruments de musique, la musique imprimée et la technologie musicale. L'AMA travaille également avec un réseau d'organisations gouvernementales et non gouvernementales pour défendre l'éducation musicale, promouvoir la création musicale et représenter l'industrie dans les questions d'intérêt commun. Il organise des salons professionnels, des conventions et des forums, publie en ligne le magazine Australian Musician, développe des statistiques de l'industrie et offre des avantages commerciaux aux membres. www.australianmusic.asn.au/



Brazilian Music Industry Association (ANAFIMA). L'association brésilienne de l'industrie musicale (Associação Nacional da Indústria da Música) est au service de plus de 1 200 personnes chaque année à travers le Brésil. L'association est divisée en quatre catégories principales : instruments de musique, audio pro, installations et audio pour les voitures. Chaque catégorie a ses objectifs propres proposés par ses membres. Actuellement, ANAFIMA est la plus grande association au Brésil et représente des entreprises de toutes tailles. www.anafima.com.br/site/



CF Martin & Co. CF Martin & Co. a créé certains des meilleurs instruments de musique au monde depuis 1833. Fabriqué à la main par des artisans qualifiés, Martin combine des innovations modernes avec des techniques développées par l'entreprise et reconnues aujourd'hui comme des normes industrielles, y compris la forme Dreadnought, X-Bracing, la tête de guitare carrée et la guitare à 14 frettes. Les guitares Martin et les cordes Martin continuent d'inspirer les musiciens du monde entier, des icônes du rock, de la pop, de la country, du folk et du bluegrass à ceux qui jouent pour leur plaisir personnel. Ces guitares peuvent être vues à travers tous les segments de la culture pop, de la télévision aux films, à Broadway, dans les livres, en ligne, et ornent les couvertures des magazines populaires dans les kiosques partout dans le monde. www.martinguitar.com



Centro Cultural: Le Centre Culturel Nord-Américain du Costa Rica. Le Centre culturel nord-américain du Costa Rica, remplissant une histoire de plus de 77 ans, est devenu le pionnier et le leader de l'enseignement de l'anglais au Costa Rica, développant en parallèle un pont entre les deux cultures en étant un centre binational, déclaré d'intérêt public depuis 1993. Notre mission est d'enrichir la qualité de vie par l'enseignement de la langue anglaise et la promotion des cultures du Costa Rica et des États-Unis d'Amérique. En plus de cela, notre vision est d'être des leaders dans l'enseignement innovant de la langue anglaise et dans la promotion d'expériences interculturelles au Costa Rica et aux États-Unis d'Amérique. centrocultural.cr



COMÚSICA: Association Espagnole de Fabricants Importateurs et Distributeurs d'Instruments de Musique. COMÚSICA (Organización Española de Instrumentos Musicales), est une organisation à but non lucratif qui regroupe les fabricants, importateurs et marchands d'instruments de musique en Espagne depuis 1978. Elle a été constituée avec trois objectifs fondamentaux : la promotion de la musique, la professionnalisation des entreprises dans le secteur, et la collaboration avec les entreprises associées dans le développement de leur activité commerciale. COMÚSICA est gérée par les entreprises associées elles-mêmes par le biais d'un conseil d'administration, qui est chargé de définir les lignes de travail conformément à ce qui est déterminé par le groupe d'entreprises qui composent COMÚSICA. www.comusica.com/



Confederation of European Music Industries (CAFIM). A l'origine, la Confédération des industries musicales européennes (CAFIM) rassemblait uniquement des fabricants d'instruments de musique européens. Le 5 mai 1977, au fur et à mesure de l'unification en Europe, la confédération est venue couvrir toute la branche. Aujourd'hui CAFIM représente le commerce de la musique dans toute l'Europe, y compris les grossistes, les détaillants et les importateurs. Ses objectifs généraux sont de promouvoir et de sauvegarder les intérêts de l'industrie européenne des instruments de musique ainsi que ceux des musiciens praticiens de toutes les façons imaginables. www.cafim.org



The Czech Circle of Master Violinmakers. Le Cercle tchèque des maîtres luthiers a été créé en 1958. Un candidat doit faire preuve d'excellence dans l'artisanat pour devenir membre de cette organisation sélective. Le Cercle rejoint les luthiers et archetiers de la République tchèque, mais l'adhésion n'est pas limitée aux citoyens tchèques.

Czech Philharmonic. Peu de temps après sa fondation en 1896, la Philharmonie tchèque est devenue l'orchestre le plus remarquable du pays - dès avant la Première Guerre mondiale, l'orchestre s'était bâti une réputation considérable dans les salles de concert à travers l'Europe. Au cours de ses 125 ans d'histoire, l'orchestre a accueilli dans ses rangs de nombreuses personnalités musicales importantes. L'Orchestre philharmonique tchèque a toujours représenté un véritable mérite artistique, et sa tradition et son succès l'ont élevé au rang de symbole fondamental de la culture tchèque.

The Danish Guild of Violin Makers. La Guilde danoise des luthiers est une société de luthiers et de réparateurs professionnels qualifiés au Danemark. Le but est de soutenir et d'aider l'artisanat dans la lutherie. Depuis 15 à 20 ans, la Guilde parraine/soutient l'IPCI ainsi que le projet Ebenholtz et plus récemment l'Alliance.

Dismamusica. Dismamusica est la seule association industrielle existante en Italie qui représente la chaîne complète de la communauté des entreprises d'instruments de musique et d'éditeurs de musique (fabricants, importateurs, distributeurs, détaillants, sociétés de services, écoles de musique, musiciens). Fondée en 1982, au fil des ans, elle a travaillé dur auprès des institutions centrales et locales, obtenant des résultats importants en faveur du secteur, tant sur le plan économique que sur le plan du travail. En promouvant de nombreuses activités, Dismamusica accorde une grande attention au côté culturel du rôle de la création musicale. La mission est de promouvoir les avantages de la pratique musicale à tous les niveaux, des écoles aux communautés, afin d'augmenter la taille du marché et d'atteindre plus de stabilité et de rentabilité pour la communauté des affaires de l'industrie en parallèle avec une influence sociale positive universellement reconnue. www.dismamusica.it

European Musical Instrument Alliance (EMIA). L'alliance européenne des instruments de musique (EMIA) est une alliance des principales associations professionnelles européennes de l'industrie des instruments de musique. Elle se considère comme un forum et un espace de discussion pour les associations et organisations nationales et internationales compétentes dans le but d'identifier, de discuter, de façonner et d'optimiser les conditions-cadres économiques et juridiques pour tous les domaines de l'industrie des instruments de musique et de les adresser aux politiciens. L'EMIA défend les intérêts culturels et économiques de l'industrie des instruments de musique et des équipements de musique au niveau national et dans toute l'Europe, dans le but de renforcer la compétitivité de l'industrie dans tous les secteurs du marché, en contribuant à façonner les conditions-cadres politiques et juridiques conformément aux exigences de l'industrie et la promotion d'une formation continue et avancée actualisée en musique, ainsi que la promotion de la création musicale active et des compétences musicales dans la société. www.emia-music.eu

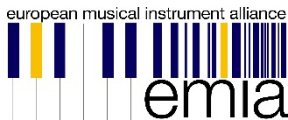
Federal Guild Association for Musical Instrument Crafts of Germany. L'Association fédérale des métiers d'instruments de musique d'Allemagne (Bundesinnungsverband für Musikinstrumenten-Handwerk) est une fusion d'associations nationales de fabricants d'instruments de musique. Le but de l'Association est de promouvoir les intérêts économiques et techniques des entreprises corporatives ainsi que l'image extérieure positive de l'ensemble de l'industrie. <https://www.biv-musikinstrumente.de/>

ForestBased Solutions, LLC. ForestBased Solutions (FBS) fournit des services de contrôle préalable des produits forestiers, d'évaluation des risques et d'approches globales de la gestion des ressources et de la chaîne d'approvisionnement. FBS a plus de 25 ans d'expérience dans les produits forestiers haut de gamme spécifiques aux espèces, comme les instruments de musique, les revêtements de sol, les meubles, les terrasses et la teneur en fibres. FBS a joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'industrie de la fabrication d'instruments de musique vers des approches progressives pour intégrer les produits forestiers provenant de forêts bien gérées identifiées dans leur chaîne d'approvisionnement mondiale. FBS travaille actuellement dans plus de 15 pays producteurs de bois. www.forestbased.com

Česká filharmonie



DISMA
MUSIC A
DISTRIBUZIONE INDUSTRIALIA
STRUMENTI MUSICALI E ARTIGIANATO



ForestBased
Solutions



French Guitar Luthiers (APLG). L'Association Professionnelle des Facteurs d'Instruments de Guitare et autres Cordes Pincées (APLG) est née en avril 2013 de la volonté de plusieurs luthiers de se regrouper afin d'accompagner, d'encadrer et de favoriser la production d'instruments et tout entretien, réparation, restauration et fabrication de matériels et accessoires relatifs à ces instruments à cordes pincées. www.aplg.fr



French Musical Instrument Organisation (CSFI). La Chambre Syndicale de la Factice Instrumentale (CSFI) a été fondée en 1890 à Paris . Il regroupe des entreprises et des artisans qui fabriquent, distribuent et exportent des instruments de musique et leurs accessoires. Le CSFI accueille également des revendeurs et autres associations de luthiers (violon, guitare, piano, percussions). Ses principaux objectifs sont la protection de ses membres et de la factice instrumentale dans son ensemble et le développement de la pratique instrumentale pour tous. www.csfi-musique.fr



German Music Council. Le Conseil allemand de la musique (Deutscher Musikrat) représente les intérêts d'environ 15 millions de personnes qui font de la musique et c'est la plus grande organisation faitière de la musique au monde. Avec ses plus de 100 associations et institutions membres, d'innombrables personnalités du monde de la musique, des projets et des mesures promotionnelles, le Conseil allemand de la musique sert de conseiller et de centre de compétences pour la politique et la société civile. <https://www.musikrat.de/language-content/english>



The Group of Violin Makers and Bow Makers of France (GLAAF). Créé en 1960, le Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France (GLAAF) s'est fixé pour but de promouvoir la factice instrumentale moderne tout en œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine d'instruments anciens. Le G.L.A.A.F. est notamment à l'origine de la création de l'école nationale de lutherie à Mirecourt et compte 110 membres en France, Belgique, Italie, Espagne et Portugal. www.glaaf.fr



The Independent Society of Musicians (ISM) est le plus grand organisme non syndiqué représentatif du Royaume-Uni pour les musiciens, avec plus de 11 000 membres à travers le Royaume-Uni. Fondée en 1882, nous nous engageons à promouvoir l'importance de la musique et à soutenir ceux qui travaillent dans la profession musicale, et nous sommes financièrement indépendants, sans affiliation politique. L'ISM a été nommée Association membre individuelle de l'année aux UK Association Awards 2021. ism.org



International Alliance of Violin and Bow Makers for Endangered Species. Créée en 2018, l'Alliance internationale des luthiers et archetiers pour les espèces menacées cherche à protéger activement les ressources naturelles utilisées dans la fabrication d'instruments artistiques traditionnels et d'archets grâce à la coopération avec des organismes de réglementation internationaux et nationaux ainsi qu'avec des organisations partenaires. Ses membres comprennent l'American Federation of Violin and Bow Makers, l'Association des Luthiers et Achetiers pour le Développement de la Factice Instrumentale (ALADFI), l'Association of German Violin Makers and Bow Makers, l'Association of Italian Violinmakers (ALI), la British Violin Making Association (BVMA), Connolly Music Company, Guilde danoise des maîtres luthiers, Despiau Chavalets , Groupe néerlandais de luthiers (NGV), Eben! Holz , Fingerboard Corene , Glasser Bows, Group of Art Violin Makers and Bow Makers of France (GLAAF), Hugh Wood International Insurance London, International Society of Violin and Bow Makers (EILA), International Pernambuco Conservation Initiative- Canada, International Pernambuco Conservation Initiative - Comurnat , International Pernambuco Conservation Initiative-Allemagne, International Pernambuco Conservation Initiative-USA, Romanian Artistic Violin Makers (AARL), Scuola Internazionale di Liuteria , Cremona, Vermont Violins, Sous-comité des fabricants de violons, Chine (CMIA) et la Violin Society of America.



International Federation of Musicians (FIM). La Fédération internationale des musiciens, fondée en 1948, est le seul organisme représentant les syndicats de musiciens dans le monde, avec des membres dans environ 65 pays couvrant toutes les régions du monde. La FIM est reconnue comme ONG par diverses instances internationales telles que l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle), l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture), l'OIT (Bureau International du Travail), la Commission Européenne, le Parlement Européen ou le Conseil d'Europe. www.fim-musicians.org



International Pernambuco Conservation Initiative (IPCI). L'initiative internationale de conservation de Pernambouc (IPCI) est une organisation non gouvernementale internationale avec des antennes au Canada, en Allemagne, en France et aux États-Unis. Formé en 2000 et financé par des archetiers individuels de 24 pays, IPCI

se consacre à la conservation et à l'utilisation durable de *Paubrasilia Echinata*, communément appelé pau-Brasil ou pernambouc. IPCI a travaillé en étroite collaboration avec les agences gouvernementales brésiliennes, les autorités étatiques, les institutions scientifiques, les organisations environnementales et les petits producteurs de cacao. Il a financé la plantation de plus de 340 000 plants de pernambouc et a investi dans des projets scientifiques et techniques qui ont approfondi la compréhension de « l'arbre à musique » du Brésil et comment il peut être conservé.



International Society of Violin and Bow Makers (EILA). Fondée en 1950 en Europe, la Société Internationale des Luthiers et Archetiers (Entente Internationale des Luthiers et Archetiers) est une association de luthiers et archetiers du monde entier. L'Entente a été créée dans le but de réunir des maîtres artisans sur la base de l'amitié et de l'échange et d'entreprendre toute démarche jugée pertinente pour défendre leurs conditions de travail, développer la compréhension de leur art, perfectionner les méthodes d'enseignement de leurs élèves et conjuguer les forces et les talents de chaque membre afin de favoriser un renouveau dans l'art de la lutherie et de l'archèterie.

www.eila.org



Irish Traditional Music Archive (ITMA). La mission de l'ITMA est d'être le centre national d'archives publiques et de ressources pour la musique, le chant et la danse traditionnels irlandais, et l'agence de conseil spécialisée mondialement reconnue pour faire progresser l'appréciation, la connaissance et la pratique de la musique traditionnelle irlandaise. www.itma.ie



Japan Musical Instruments Association (JMIA). Fondée en 1948, la Japan Musical Instruments Association (JMIA) représente plus de 500 fabricants, grossistes et détaillants d'instruments de musique japonais. JMIA soutient le bon développement des entreprises nationales liées aux instruments de musique, contribue à la vulgarisation des instruments de musique et de la musique nationale et à la valorisation de la culture musicale, dans le but de contribuer à la création d'une société d'abondance. www.zengakkyo.com



John Cruz Custom Guitars. Le luthier légendaire John Cruz a passé sa vie à fabriquer à la main des instruments de musique pour les intronisés au Rock and Roll Hall of Fame, les héros des soirées scènes ouvertes et tous les autres. Après plusieurs décennies de fabrication dans l'un des magasins de customisation les plus respectés au monde, il s'est frayé un chemin vers la campagne du Tennessee et est enfin capable de construire des guitares à 100% à sa façon. www.johncruzcustomguitars.com



Klangforum Vienna. Le Klangforum Vienna (Klangforum Wien) est un ensemble de renommée internationale spécialisé dans la musique classique contemporaine. Fondé en 1985 par Beat Furrer et basé à Vienne, en Autriche, l'ensemble a reçu un grand nombre de prix et de distinctions, ayant présenté plus de 600 premières mondiales de compositeurs de quatre continents, et avec plus de 90 sorties dans sa discographie. <http://www.klangforum.at>



League of American Orchestras. La Ligue des orchestres américains dirige, soutient et défend les orchestres américains et la vitalité de la musique qu'ils interprètent. Sa composition diversifiée de plus de 2 000 organisations et individus à travers l'Amérique du Nord comprend des symphonies de renommée mondiale, des orchestres communautaires, des festivals et des ensembles de jeunes. Fondée en 1942 et agréée par le Congrès en 1962, la Ligue relie un réseau national de milliers d'instrumentistes, de chefs d'orchestre, de gestionnaires et d'administrateurs, de membres du conseil d'administration, de bénévoles et de partenaires commerciaux. americanorchestras.org



Madinter. Fondée en 2001, Madinter est une entreprise espagnole basée à Madrid, en Espagne, spécialisée dans la fourniture de bois pour la fabrication d'instruments de musique. C'est une entreprise jeune, moderne et dynamique qui se consacre à fournir des produits de la plus haute qualité. La valeur de ces produits est le résultat d'une efficacité maximisée à la fois dans la transformation et dans le traitement adéquat du bois. Depuis le début, Madinter s'est engagé dans l'innovation, l'internationalisation et l'utilisation d'énergies propres, de la recherche et de la mise en œuvre de pratiques forestières durables dans sa chaîne d'approvisionnement, à l'établissement de protocoles de durabilité dans la fabrication et la gestion des déchets dans l'entreprise. www.madinter.com



Music Industries Association (MIA). L'association des industries de la musique (MIA) est l'organisme commercial britannique qui représente les intérêts des entreprises britanniques fabriquant et vendant des instruments de musique et des produits associés. Les fabricants, les distributeurs, les détaillants, les éditeurs et les entreprises de

soutien entrent tous dans notre champ d'action. Tout tourne autour des trois piliers de l'organisation : rassembler l'industrie, amplifier la voix et responsabiliser par l'éducation. www.mia.org.uk



Musicians' Union (MU). L'Union des musiciens représente plus de trente-deux mille musiciens travaillant dans tous les secteurs de l'industrie de la musique et a fait campagne au nom de ses membres depuis la création de l'organisation en 1893. En plus de négocier au nom de ses membres avec tous les principaux employeurs de l'industrie, le MU offre une gamme de services pour les musiciens professionnels et étudiants indépendants de tous âges. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.theMU.org



The Musicians' Union of Ireland. L'Union des musiciens d'Irlande (MUI), une filiale du SIPTU, représente des musiciens de tous les genres ainsi que des professeurs de musique, des chanteurs et d'autres professionnels de la musique. Grâce à notre adhésion à la Fédération internationale des musiciens (FIM), l'Union joue un rôle important dans la promotion et la protection des droits des musiciens sur un marché mondial à l'ère du numérique. Dans ce contexte, l'Union développe des relations de travail positives avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les sociétés de gestion collective. www.mui.ie



The National Association of German Musical Instrument Manufacturers (BDMH). L'Association nationale des fabricants allemands d'instruments de musique (Bundesverband der deutschen Musikinstrumentenhersteller eV) est l'organisme officiel représentant l'industrie musicale allemande. Ses principaux objectifs sont de promouvoir les intérêts communs des membres par le conseil et l'assistance dans les domaines commerciaux, techniques et toutes autres questions pertinentes; cultiver l'échange d'expériences entre les membres et d'autres associations dans les domaines de la musique à travers le monde; représenter les intérêts des fabricants allemands d'instruments de musique et d'accessoires vis-à-vis des autorités publiques, associations et autres institutions allemandes et européennes ainsi que supranationales et étrangères; et de rédiger des avis d'experts et de fournir des informations aux autorités publiques dans les secteurs de la fabrication d'instruments de musique et le domaine connexe des accessoires. www.musikinstrumente.org.



National Association of Music Merchants (NAMM). L'Association nationale des marchands de musique, créée en 1901, est l'association à but non lucratif qui renforce l'industrie mondiale des produits de technologie musicale, sonore et événementielle de 17 milliards de dollars. Les salons professionnels mondiaux de l'association servent de carrefour pour les professionnels à la recherche des dernières innovations en matière de musique, de technologie d'enregistrement, de son, de scène et d'éclairage. Les programmes et services des membres du NAMM promeuvent la création musicale pour les personnes de tous âges et créent un monde plus musical. Le NAMM a soutenu le développement d'une coalition musicale mondiale prônant l'utilisation durable des ressources naturelles mondiales parallèlement à des réglementations fiables qui soutiennent le commerce équitable et a financé des événements de plaidoyer et la participation aux événements de la CITES. www.namm.org



The Orchestra of the Americas Group. Le groupe des orchestres américains permet à des musiciens exceptionnels de réaliser leur potentiel d'impact grâce à son portefeuille d'entreprises de développement de carrière - y compris le collège d'innovation artistique *The Global Leaders Program*, le conservatoire de musique mondial *OAcademy*, l'ensemble phare *The Orchestra of the Americas* et d'autres initiatives révolutionnaires. <https://theoagroup.org/>



Orchestras Canada. Orchestres Canada est l'association nationale des orchestres canadiens, aidant les orchestres à réaliser ensemble ce qu'ils ne peuvent pas accomplir seuls, par la recherche, le partage des connaissances, la convocation et la défense des intérêts. Orchestres Canada a été fondé en 1972 et représente plus de 141 orchestres canadiens d'un océan à l'autre. <https://oc.ca/fr/>



Paul Reed Smith Guitars (PRS). Paul Reed Smith Guitars est l'un des principaux fabricants de guitares et d'amplificateurs au monde. Depuis nos humbles débuts en 1985, PRS Guitars s'est toujours efforcé de créer des instruments de la plus haute qualité possible. La construction de guitares et d'amplificateurs est une chose très personnelle ici, car la plupart d'entre nous sont des joueurs dévoués, affinant notre métier en tant que constructeurs, musiciens et artistes de toutes sortes. Notre profond engagement envers le métier et notre culture de la qualité sont ce qui motive PRS sur le lieu de travail et sur le marché. www.prsguitars.com



PEARLE*. Pearle* Live Performance Europe, est la « Ligue européenne des associations d'employeurs dans les arts de la scène ». Pearle* représente, par le biais de ses associations membres, les intérêts de plus de 10 000 organisations du secteur de la musique, des arts de la scène et des spectacles. Cela inclut les organisations à but non lucratif, allant des micro-entreprises aux organisations de plus de 250 employés. Pearle* est reconnu par la Commission européenne en tant que partenaire social sectoriel européen et représente les employeurs au comité de dialogue social sectoriel européen des performance live. www.pearl.eu



Performing Arts Managers and Agents Coalition. Lancée en juin 2020, la Coalition des gestionnaires et agents des arts de la scène est un groupe de plus de 250 managers d'artistes, agents de réservation et producteurs indépendants de l'industrie des arts de la scène. Le PAMAC a uni pour la première fois ce segment du domaine des arts de la scène aux États-Unis, avec pour mission de travailler ensemble dans une action collective pour plaider en faveur d'un soutien aux arts à la suite de la pandémie de COVID-19. artsrelief.org/



The Recording Academy. Mieux connue pour les GRAMMY Awards®, l'académie d'enregistrement est la seule organisation qui existe pour défendre la voix des interprètes, des auteurs-compositeurs, des producteurs et des ingénieurs. En l'absence de membres corporatifs, la Recording Academy représente directement et uniquement les créateurs de musique, travaillant sans relâche pour protéger leurs droits et intérêts. De la forte représentation à Washington à la mobilisation de l'industrie et à l'organisation de mouvements populaires dans les 50 États, nous utilisons le plaidoyer, l'éducation et le dialogue pour sensibiliser aux problèmes musicaux urgents, élaborer des politiques et faire progresser la législation clé. Notre objectif est de redonner aux créateurs de musique en veillant à ce qu'ils soient rémunérés équitablement pour leur travail aujourd'hui et qu'ils aient de plus grandes opportunités de prospérer demain. www.grammy.com/recording-academy



The SOMM - Society of Music Merchants e. V. SOMM représente les intérêts culturels et commerciaux de l'industrie des instruments de musique et de l'équipement musical en Allemagne et dans toute l'Europe. L'association a été fondée en février 2005 par des entreprises leaders de divers secteurs de l'industrie des instruments de musique en Allemagne, dans le but d'organiser une association générale forte qui représente l'ensemble de l'industrie dans tous les secteurs (fabricant, distributeurs, détaillants et médias). SOMM se considère comme un lobby, un fournisseur de services et un lien de communication pour toutes les relations commerciales et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'industrie des instruments de musique et de l'équipement musical. L'association coordonne les affaires au sein de l'industrie et vers l'extérieur, et cultive des liens étroits avec les instances politiques, les pouvoirs publics, les institutions et autres associations professionnelles et partenaires du marché. www.somm.eu



Symphony Services Australia est une société à but non lucratif qui fournit une gamme de produits et de services à ses membres, les orchestres symphoniques d'Adélaïde, de Melbourne, du Queensland, de Sydney, de Tasmanie et d'Australie occidentale. Il fournit également un soutien à d'autres orchestres en Australie et dans la région. www.symphonyinternational.net



UK Music. UK Music est la voix collective du leader mondial de l'industrie musicale britannique. Nous représentons tous les secteurs de notre industrie - en les réunissant pour collaborer, faire campagne et défendre la musique. ukmusic.org



Umbrella Association for the German Music Industry and Event Technology (DVMV). L'association faitière pour l'industrie musicale allemande et la technologie événementielle (Dachverband Musikwirtschaft und Veranstaltungstechnik e. V.) est l'organisation faitière - organe officiel - des associations et guildes actives de l'industrie des instruments de musique et de la technologie événementielle en Allemagne et sert des objectifs culturels à but non lucratif dans le domaine de la musique et des événements à caractère culturel en coordonnant ses associations membres/ guildes dans leur poursuite de tels objectifs dans le domaine de l'industrie musicale et de la technologie événementielle, en particulier dans le but de promouvoir la musique parmi les jeunes et la population mélomane, un échange d'expériences concernant la vie musicale allemande, européenne et internationale au sein des associations membres et autres personnes de l'industrie musicale et du secteur de la technologie événementielle, la défense des intérêts dans le domaine de l'industrie musicale et de la technologie événementielle auprès des autorités nationales, étrangères et internationales et d'autres organismes.



unisono. l'Association allemande de musique et d'orchestres réunit des musiciens et chanteurs professionnels ainsi que leurs ensembles. unisono représente 12.800 membres, parmi lesquels l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orchestre philharmonique de Munich et les 129 autres orchestres professionnels en Allemagne.



Violin Makers Guild of Prague. Fondée en 1990, la Guilde des violons de Prague (Cech Houslařů Pražských) est une organisation professionnelle réunissant des fabricants d'instruments à cordes non seulement de Prague mais de toute la République tchèque. Comme c'était la règle dans le passé, les membres de la guilde ont le droit d'employer des apprentis. www.cechhouslaru.cz



World Federation of International Music Competitions. Fondée en 1957, la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique est un réseau mondial des organisations reconnues dédiées à l'identification des jeunes talents les plus prometteurs en musique. En plus d'offrir un lieu de dialogue et d'échanges entre son membres, WFIMC fournit des lignes directrices, visant l'excellence artistique, l'intégrité et l'équité, et établit ainsi une norme mondialement reconnue. www.wfimc.org

YAMAHA GUITAR GROUP, INC.

Yamaha Guitar Group, Inc (YGG). Yamaha Guitar Group, Inc. (YGG) est une filiale américaine à 100 % de Yamaha Corporation, basée au Japon, qui se consacre à répondre aux besoins des guitaristes à travers trois marques distinctes: Yamaha, Line 6 et Ampeg. <https://yamahaguitargroup.com>